

L'AN de grace mil sept cent cinquante huit le  
huitieme jour d'avril a été baptisé par nous prestre souffigné  
vicair de celuy et Marie francoise née d'aujourduy d'ans  
le legitime mariage de nicolas hollard vigneron de  
cette paroisse et de rose maurice son épouse. Le parrein  
daniel poton, La marraine Marie francoise hollard  
Laquelle nous a déclaré ne sçavoir signer de ce interpellé.  
Daniel poton Jouyon vicair

Mariage de Denis  
Pelletier, avec  
Marie Françoise  
Rostand

1773  
Du Jourd' Hoy Janvier mil huit cent deux  
Acte de Mariage de Denis Pelletier  
âgé de Soixante six ans trois mois six jours  
Né en cette Commune de Garbis laquière



Departement de Seine et Oise le trois  
octobre mil Sept Cent quatre vingt  
Domicile de fait et de droit au dit Garches, fils  
Majeur de deffunt Denis pelletier decédé le  
six octobre mil Sept Cent quatre vingt cinq et  
deffunte Catherine de launay decédée au dit  
Garches le sept juin mil Sept Cent quatre vingt  
trois son père et mère, et veuf de de deffunt le  
Catherine Louise Lepicouche decédée au dit  
Garches Departement de Seine et Oise le trois  
juin mil huit cent dix, d'une part.

+  
march

D  
B  
B  
B  
B

Et Marie Francois Bastard âgé de cinquante  
trois ans huit mois et un jour, Né à Garches  
le Mars mil Sept Cent quatre vingt huit  
Domicile de fait et de droit au dit lieu fille  
Majeure de deffunt Nicolas Bastard decédé  
au dit Garches le vingt trois mil huit cent  
dix, et de deffunte Marie ~~Marie~~ Maurice  
decédée au dit lieu le trois Complémentaire  
au orgz de la République Française, son père et  
Mère, et veuf de deffunt Jacques Flavent decédé  
à la Commune de Jorray Departement de Seine  
et Oise, le sept may mil huit cent sept, d'autre part  
Les actes préliminaires sont, l'extrait des  
régistres de publications de mariage fait en

Cette Commune les dimanches Vingt Neuf  
de ce mois de Janvier, et Cinq Jours apres  
par moi Louis Chenard Maire de Garches  
laquelle, sans qu'il soit survenu aucune  
opposition ni empêchement au dit mariage  
et affichés aux termes de la loi, et les actes de  
ceux d'entre eux, les actes de ceux de  
Paris et de ceux de l'époux, et les actes de ceux  
de l'épouse, et de l'époux et de l'épouse de ce  
époux, et tout en forme de tout lesquels  
il a été donné lecture par moi officier public  
aux termes de la loi.

Les dits époux présents; ont déclaré par  
en Mariage, L'un Marie Françoise  
l'autre Denis Pelletier, en présence de  
Jacques Assé Berger âgé de trente et un an  
Gendre de l'époux, de Bernard Guiraud  
Vigueron âgé de quarante cinq ans, Cousin  
de l'époux, de Nicolas Bazin ami Vigueron  
âgé de Vingt Cinq ans, Neveu de l'époux  
Et Louis alexandre doulé surdimer âgé de  
quarante cinq ans, ami de l'époux et tous  
domiciliés en cette Commune tous du  
Département de Seine et Oise.

Après quoi, moi Louis Chenard Maire  
de Garches, Laquelle, J'ai sous les  
D'officier public de l'état Civil



ay promisee qu'au nom de la loy <sup>uatrieme.</sup>  
Les dits epoux sont unis en N. <sup>Pierres</sup>  
Et ont les dits epoux et demours ont signe  
avec moi le present acte, excepte Lepouse, et  
Jacques alle qui ont declare au le Saisoir apres  
Lecture faite -- fait en la maison Commune de  
Gallia Saqueu le Jour moir en au Cidetur

Dens peltier

Barin B. guerrand

Louis d'oubé

*[Signature]*

*[Signature]*

... dans le ...  
le ... jour d'octobre ... baptême dans  
cette église par nous ...  
d'obligation mariage de deux petites et de chataine  
de launay vigneron de cette paroisse et son  
pauvre neveu de cette paroisse le mariage  
petites deux de cette paroisse le mariage  
ad clare ne savoir signé de la inter pelle  
le ... jour ... Petit parchevon  
... de gabuy.



Du Dix sept Mars Mil huit cent dix neuf à Dix heures  
du matin.

Acte de Décès de Denis pelletier, vigneron âgé de  
Soixante quatre ans, né en cette commune, décédé  
d'hier à cinq heures du soir en sa demeure à galuis,

époux de Marie Kaulard.

Les témoins ont été Jean Louis Mottet <sup>gardien</sup>  
âgé de trente huit ans et Jacques Olivier <sup>journalier</sup>  
âgé de trente six ans, tous deux gendres du défunt  
et demeurant en cette commune.

Les quels ont signé avec nous Maire après lecture  
faite et le décès constaté. Jean Louis Mottet

Olivier Jacques

Duval



L'an Mil Sept Cent soixante huit le huitieme jour  
de Novembre, apres les fiancailles et la publication des bans  
faits a nos Eglises de paroisse les Dimanches Vngs. cinq  
septembre dernier et les deux et neuf D'octobre de la  
presente année. du futur Mariage entre Denis pelletier fils  
Mineur de Denis pelletier Vigneron, Et de Marie Catherine  
de laune ses pere et Mere de cette paroisse d'une part;  
Et Louise Catherine L'epicouche fille Margure de deffunt  
Jean L'epicouche et de Marguerite foffe ses pere et Mere  
demeurante cy devant a Garencieres, et a la quene, et  
maintenant de cette paroisse. Vu les Certificats desdits Curés  
de Garencieres et de la quene par lesquels ils  
certifient avoir publié les mêmes bans les jours cy dessus  
sans que de part et d'autre il se soit trouvé aucun  
empêchement ni opposition Civile ou canonique, audit  
Mariage, Je Souffigné prêtre docteur de Sorbonne, Curé  
de Galliers et la quene, ai procédé a la célébration dudit  
Mariage, en recevant des parties leurs Mutuel Consentement  
par parole de present selon les Ceremonies prescrites

et ordinaire et leur a donné la benediction  
presence et du consentement de Marguerite femme  
Marise de Jacques et Jean Baptiste Lepicouche  
Sondé Denis pelletier pere du Marie de Mart  
de Lainay son oncle de Nicolas Desmazy lequel  
signe les autres ayant déclaré ne s'avoir signé

M. L. Curé & Desmazy

28  
Cécile de  
Lepicouche  
Louis  
Diep

D. P.  
B. G.

De huit juin mil huit cent dix.  
Acte de décès de Catherine Lepicouche décédée M. Lepicouche à  
quatre heures du matin, âgée d'environ soixante quatre ans, née  
en celui de laquière, domiciliée à Gardais Département du Maine et Loire  
fille de défunt Jean Lepicouche, et de défunte Marguerite Fosse, et  
épouse de défunt Jettetier Figueron domicilié à Gardais  
Sur la déclaration à moi faite par le Sieur Denis Jettetier  
Figueron âgé de soixante six ans, qui a dit être Mari de la  
désignée, et par le Sieur Bernard Guernand ami Figueron âgé  
de quarante neuf ans qui a dit être Cousin de la désignée, tous  
deux domiciliés en cette commune, tous deux du département de  
Maine et Loire, qui ont signé avec moi.  
Constaté par moi Louis Guernand maire de Gardais agissant  
en son qualité d'officier public de l'état civil Souverain  
Fait à la quinière, ce jour moisi au Cermeil. Guernand  
un mot rayé nul f.  
B. Guernand D. P. Jettetier

L'an mil sept cent quarante le vendredi vingt six d'août a été par nous  
souffigné prestre de parois de la quene arnéne de gabris baptisé une  
fille nommée catherine Louis, née d'icel au sein du legitime mariage  
de jean L'eprouche vigneron et d'Elisavie ce lieu et de Marguerite, sœur  
des père et mère demeurant ala quene. Le parrain a été Jacques Souillard  
jardinier de montieur le baron de la quene qui a signé avec nous. La  
marraine Louise catherine Gentil de la paroisse de gartenweide qui a  
declaré se savoir signé de ce sequit l'aidant l'ordonnance Jacques Kuhl an  
L'an mil sept cent quarante le Lundi Janvier 1744

Violetta